

Gaume avait sonné l'appel par son *Ver rongeur des sociétés modernes*, où il démontrait que le paganisme dans l'enseignement était la cause du mal qui minait la société et qu'une réforme était urgente. Le cardinal Gousset, Mgr Parisi, Montalembert et l'*Univers* à leur suite, entrèrent vigoureusement en lice. La contradiction vint, non de l'Université, mais de ses nouveaux alliés, conduits par Mgr Dupanloup. L'évêque d'Orléans écrivit d'abord une lettre, bientôt suivie d'une interdiction de l'*Univers* dans les éminaires de son diocèse et d'une Déclaration par laquelle le prélat escamotait en quelque sorte l'adhésion des évêques à ses vues. Ceci était une manœuvre, et si la lutte réunit contre l'*Univers* tous ses ennemis, anciens et nouveaux, un grand nombre d'évêques, la masse du clergé et des catholiques militants furent pour lui. Rome désapprouva la Déclaration, laissant pendante la question des classiques. Restant libre, elle fut discutée avec plus d'apreté que jamais. A la fin, le cardinal de Bonald s'étant prononcé contre l'abbé Gaume, sans blâmer l'*Univers*, Louis Veillot, par amour de la paix et malgré de nouvelles provocations, cessa toute polémique, ce qui lui gagna tout à fait le cœur des modérés. "J'ai enfin le prix de sagesse", dit-il.

Comme l'on vient de voir, cette querelle fit courir à l'*Univers* un sérieux danger. Ce n'était pas le premier, et ce ne devait pas être le dernier. Le journal de Louis Veillot traversa diverses vicissitudes que je ne dois pas omettre de relater. On se rappelle comment avait échoué l'affaire du "Comité des cinq". Louis Veillot tenait néanmoins à s'effacer. Pour être plus libre et principalement dans un but d'union sur le terrain de la lutte, il s'entendit avec M. Taconet, propriétaire du journal, pour confier à M. de Coux, ancien serviteur de la cause catholique, le titre et la charge de rédacteur en chef. Ce lui-ci y consentit à condition que Louis Veillot prendrait de son côté le titre et exercerait la fonction de rédacteur en chef *adjoint*. Cet arrangement ne donna pas néanmoins ce qu'il semblait pro-

mettre. Ceux qui avaient voulu s'emparer de la direction de l'*Univers*, voyant leurs plans déjoués, en gardaient de l'amertume et songeaient à d'autres moyens. L'abbé Dupanloup ne perdait pas l'espoir, par Montalembert qu'il gouvernait, de gouverner le seul journal catholique qui eût de l'influence. En outre, M. de Coux ne revenait pas à plusieurs des chefs catholiques : à Lacordaire et à Montalembert, qui se souvenaient de son attitude modérée à l'*Avenir*, au Père de Ravignan, pour sa froideur à l'égard des Jésuites. Incompatibilités d'idées, d'humeur et d'intérêts, il y avait du malaise. Grâce à l'*Univers*, l'ennemi du dehors n'en vit rien.

Sur la fin du pontificat de Grégoire XVI, un péril d'une autre nature menaça le journal ultramontain. Par les intrigues du comte Rossi, une couple de ses numéros furent confisqués dans les États-Romains. Montalembert jugea opportun de prendre sa défense dans un mémoire adressé au Saint-Siège. Le cardinal ministre Lambruschini répondit à ce factum par un blâme très peu voilé qui accordait néanmoins la vie sauve à l'*Univers*. On était averti sèchement de ne pas compromettre la paix religieuse. L'action de la presse catholique laissait le pape assez indifférent et agaçait le secrétaire d'État. Rossi ne se tint pas pour battu. Il intéressa plusieurs ambassadeurs étrangers à une seconde tentative de faire interdire à l'*Univers* les États de l'Église. Mais il échoua de nouveau. Rome voulait bien reprendre, non pas tuer ses courageux défenseurs. Il y avait toujours lieu de craindre néanmoins. C'était dans le temps que Rossi, ambassadeur de Louis-Philippe à Rome, travaillait à faire régler la question de l'enseignement par une entente secrète entre le Saint-Siège, le ministère Guizot-Salvandy et les évêques. C'eût été la mort du parti catholique et un rude coup pour le journal, son porte-parole. Il n'en fut rien heureusement. Quelques mois après, l'*Univers*, par la plume de Louis Veillot, saluait en termes magnifiques l'avènement de Pie IX. Son programme et son action allaient être, implicitement d'abord, puis, en maintes circonstances, ou-

vertement approuvés. Au reste Louis Veillot, à la mort de Grégoire XVI, parla de ce père, qui l'avait traité un peu sévèrement, en vrai catholique et en vrai fils. C'était toujours lui qui parlait dans les grands jours. Le rédacteur en chef *adjoint* devenait pour lors le rédacteur en chef. Pour le public catholique, il n'y en eut jamais d'autre.

Cependant, une fois encore, et à cette date même, il faillit partir. Un journal nouveau, l'*Alliance*, à tendances libérales, venait d'être fondé. M. Taconet, ennuyé et mécontent, négocia avec cette feuille pour lui vendre l'*Univers*. Louis Veillot n'avait pas été consulté. Il signifia à Taconet qu'il abandonnerait la rédaction si l'affaire aboutissait. Elle n'aboutit point, et l'*Alliance* ne vécut que peu de jours. Louis Veillot, que tant de tracasseries dégoûtaient, exigea et reçut l'engagement qu'au moins on ne disposerait plus de lui sans sa permission. Dans ces conditions il resta à l'*Univers*, que Taconet gardait.

Montalembert, tout en faisant bon accueil à l'*Alliance*, s'était opposé à ce que l'*Univers* lui fût livré, avec la haute main sur l'opinion catholique. Il voulait le journal pour lui. Ou plutôt il en voulait un autre à sa fantaisie. Celui de Louis Veillot, surtout quand les relations étaient tendues, l'horripilait "C'est la croix, l'humiliation, la honte du catholicisme!" alla-t-il jusqu'à écrire un jour à son ami et souffleur Dupanloup, pour le moment son "ambassadeur" à Rome à cette fin de discréditer l'*Univers* auprès de Pie IX. La suite de cette histoire montre quel crédit Pie IX retira à l'*Univers* et à Louis Veillot. Ce danger extérieur fut encore écarté.

À l'intérieur tout n'allait pas au mieux. Une légère dissidence se produisit d'abord entre M. de Coux et Louis Veillot à propos de la question liturgique, soulevée par les savants ouvrages de dom Guéranger, et où l'appui chaleureux de l'*Univers*, en dépit des hésitations de M. de Coux, donna gain de cause aux ultramontains contre les gallicans. De plus graves dissentiments allaient naître au sujet des affaires